

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE
NORME DE LA CEI

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION
IEC STANDARD

Modification

n° 1
Décembre 1989
à la

Publication 335-2-3
1986

Amendment

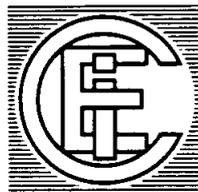
No. 1
December 1989
to

Sécurité des appareils électrodomestiques
et analogues

Deuxième partie: Règles particulières pour
les fers à repasser électriques

Safety of household and similar
electrical appliances

Part 2: Particular requirements for electric irons



Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale
3, rue de Varembé
Genève, Suisse

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC 60385-2-3:1986/AMD1:1989

Withdrawn

**COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE
NORME DE LA CEI**

**INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION
IEC STANDARD**

Modification

n° 1
Décembre 1989
à la

Amendment

No. 1
December 1989
to

Publication 335-2-3
1986

Sécurité des appareils électrodomestiques
et analogues

Deuxième partie: Règles particulières pour
les fers à repasser électriques

Safety of household and similar
electrical appliances

Part 2: Particular requirements for electric irons

© CEI 1990

Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

PREFACE

La présente modification a été établie par le Comité d'Etudes n° 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Le texte de cette modification est issu du document suivant:

Règle des Six Mois	Rapport de vote
61(BC)557	61(BC)603

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette modification.

PREFACE

Page 4

Remplacer le deuxième alinéa sous le tableau par ce qui suit:

La présente deuxième partie est destinée à être utilisée conjointement avec la Publication 335-1 de la CEI. Elle a été établie sur la base de la deuxième édition (1976) de cette publication, modifiée par les modifications n° 1 (1977), n° 2 (1979), n° 3 (1982), n° 4 (1984), n° 5 (1986) et n° 6 (1988). Les éditions ou modifications futures de la Publication 335-1 de la CEI pourront être prises en considération.

Page 18

22. Construction

22.102 *Remplacer la prescription par:*

Tout dispositif monté sur un fer à repasser afin de satisfaire au paragraphe 19.4 doit être du type à réenclenchement non automatique, ne pouvant pas être réenclenché par l'utilisateur.
